

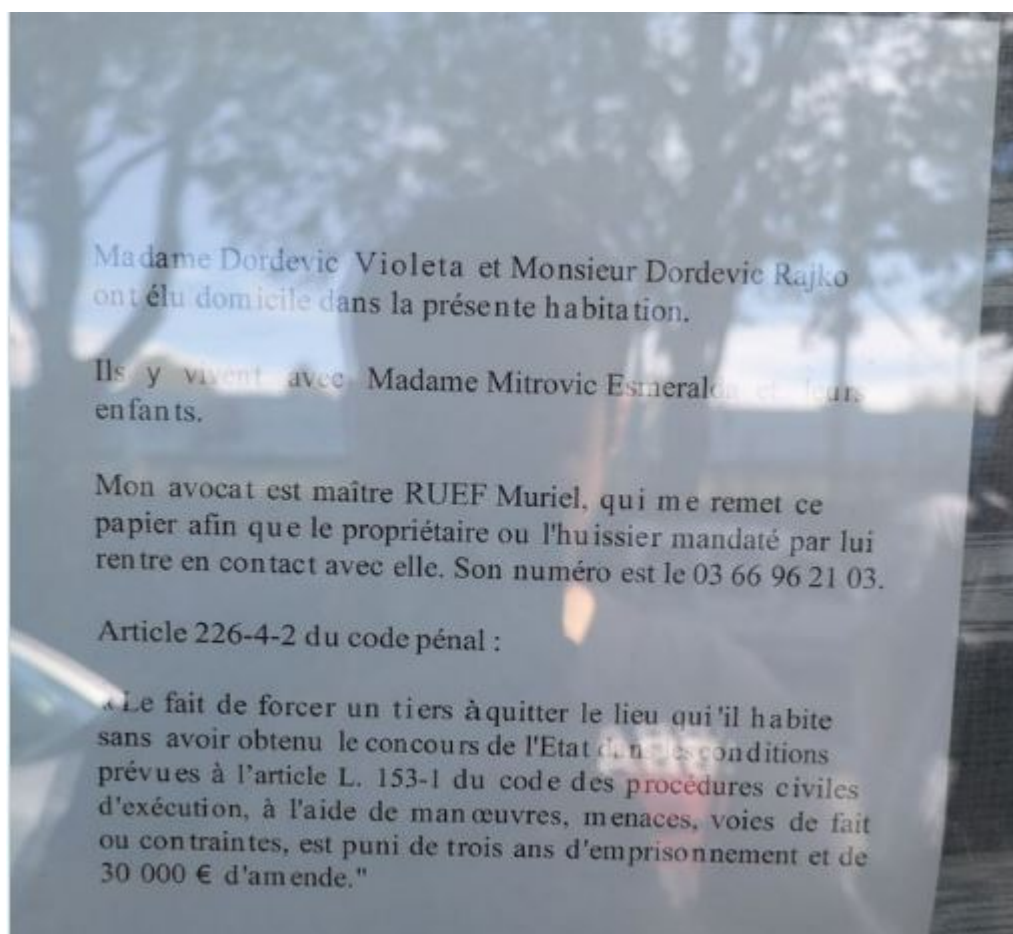
Ma maison squattée par des Roms : j'ai réglé le problème moi-même !



Je possède deux petites maisons de rue et un local situé dans le quartier populaire de Lille-Fives, à 10 minutes de la gare de Lille centre, en copropriété avec mon frère et ma nièce. Les deux maisons étaient louées à des familles peu argentées, mais les loyers étaient payés par la CAF. Le local est, lui, loué à un garage de mécanique et de tôlerie automobile. La mairie de Lille a décidé que les deux maisons ne correspondaient plus aux standards qui permettaient aux locataires de bénéficier de la CAF. Ceux-ci, qui ne payaient plus les loyers, ont été contraints de déménager, de sorte que ces maisons sont actuellement inoccupées. Nous sommes en pourparlers avec d'une part un promoteur qui voudrait racheter l'ensemble pour tout abattre et construire un immeuble, et d'autre part, avec le locataire du garage qui serait intéressé pour nous racheter l'ensemble. Donc, nous n'avons, à ce jour, pas envisagé de refaire, ni de moderniser ces maisons qui datent de 1935 !

Dimanche vers 15 h 30, en passant devant, je me rends compte qu'une des maisons est habitée alors qu'elle ne l'était pas samedi. Je rentre donc dedans et je constate qu'après avoir fait sauter les serrures, on a violé mon domicile. Deux familles de Roms s'y sont installées et ont ramené leurs matelas et toutes leurs affaires. Ils ont rebranché le courant et l'eau, et se servaient en toute quiétude sur mon compte !

Évidemment, ils ont été surpris de ma venue et au début ont refusé de partir, malgré mes injonctions, n'hésitant pas à me mettre sous le nez une lettre suspecte émanant soi-disant d'une avocate, maître Ruef, avec un numéro de téléphone. Je la contactais immédiatement mais sans succès, ce numéro ne laissant même pas entendre la moindre sonnerie ni la moindre tonalité. J'en ai immédiatement déduit que ce numéro était faux !



Après quelques palabres, ils ont fini par évacuer les lieux, mais sont revenus 1 heure après. Cette fois, nous y sommes

allés à plusieurs et leur avons demandé de quitter les lieux qu'ils voulaient s'approprier, ce qu'ils firent non sans rechigner, et en fin d'après-midi, ils se sont attaqués à la seconde maison, que nous avons pourtant barricadée. Donc nouvelle expulsion dès ce lundi matin. J'ai dû faire passer un serrurier pour faire réparer les dégâts que ces Roms avaient faits.

Il y a bien longtemps, j'avais prévu ce qui allait arriver et j'avais tenté d'avertir les Français de ce qui allait se produire. Que ce soient des Roms ou des migrants, ils atterrissent sur notre sol, bien entendu pas pour travailler, mais pour profiter de TOUTES nos aides sociales. Ils ne possèdent rien, ou pas grand-chose, vivent d'allocations en tous genres et de vols, ne paient rien et par conséquent n'ont rien à perdre. Donc, ils rentrent chez vous, s'y installent, déclarent que désormais ils élisent domicile à cet endroit, et là vous êtes foutus si vous ne réagissez pas rapidement, car un connard a fait voter une loi vous empêchant de récupérer votre bien. À la limite, c'est à vous d'aller loger sous les ponts !

J'ai le souvenir d'avoir vu dans la presse qu'une petite vieille a retrouvé sa maison squattée, vandalisée, ses biens disparus, à son retour d'hôpital où elle avait séjourné. De sorte qu'elle ne pouvait plus habiter sa maison et se retrouvait de ce fait à la rue !

FRANÇAIS, ATTENTION, C EST CE QUI RISQUE DE VOUS ARRIVER
DEMAIN SI VOUS N'Y PRENEZ PAS GARDE !

Cette loi est une véritable connerie pour les propriétaires, c'est un véritable scandale, et les avocats qui se prêtent à ce petit jeu d'essayer de faire plier les propriétaires en les contraignant à quitter leurs biens seraient bien plus inspirés, puisqu'ils ont l'air de trouver cela si bien, d'accueillir chez eux ces Roms et ces migrants. En tous cas, si maître Ruef a la bonne idée de m'attaquer en justice, nul

doute que, à mon tour, je prenne possession de sa maison au même titre que ces Roms !

Patrick Jardin